Avis divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1923)**

Heft 37

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sans être obligé, toutefois, d'attendre les longs délais que nécessitent les lois spéciales, dont la promulgation ne pourrait souvent avoir lieu que beaucoup trop tard. »

RESUME DES DOCUMENTS OFFICIELS

France

EXPORTATION

Abrogation de prohibition de sortie.

Est rapportée en ce qui concerne les *bois de noyer bruts, équarris ou sciés,* la dérogation générale à la prohibition de sortie prononcée par l'arrêté du 11 mars 1922.

(*arrêté du Ministère des Finances du 29 mai* 1923 *J. O.,* 30 *mai* 1923)

Dérogation à la prohibition de sortie

Sur l'avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'agriculture, est rétablie à partir du 23 mai 1923, et jusqu'à nouvel ordre, la dérogation générale à la prohibition d'exporation des *pailles et fourrages* (n° 164 du tarif douanier).

(*Avis du Ministère de l'Agriculture, J. O. du* 23 *mai* 1923).

DOUANES

Modification

Ex 301. — Crayons simples, en pierre ou en ardoise naturelle. Suivent le régime des crayons d'ardoise, nus ou recouverts de papier.

(*Loi du* 4 *juin* 1923, *J. O.* 5 *Juin* 1923).

Prorogation de droits de sortie

Sont prorogés pour une période de trois mois, à compter du 22 mai 1923, les taux des droits de sortie fixés à titre temporaire sur diverses catégories d'*os bruts de bétail* par le décret du 16 février 1923.

(*Décret du* 24 *mai* 1923, *J. O. du* 25 *mai* 1923).

AVIS DIVERS

Avis aux Membres de la Chambre

Constatant que les Membres de notre Chambre de Commerce font trop rarement usage de nos locaux, nous tenons à leur rappeler que ces derniers leur sont en tous temps largement ouverts, qu'ils y trouveront des bureaux pour y faire leur correspondance et recevoir leurs visites, et une bibliothèque contenant, entre autres de nombreux annuaires et livres d'adresses suisses et français, les principales statistiques commerciales suisses et françaises, les tarifs douaniers, les tarifs de chemins de fer, etc., etc., et une salle de lecture où sont rassemblés un grand nombre de journaux et périodiques.

Documentation

Les Sociétés Anonymes faisant partie de la Chambre de Commerce Suisse en France, de même que les Chambres de Commerce cantonales et les Associations professionnelles sont instamment priées de nous faire parvenir leurs *rapports annuels.*

Ces rapports dont nous n'avons le plus souvent connaissance que par les extraits qu'en donne la presse, nous sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de notre service de documentation et pour nous tenir au courant, d'une façon complète, de la situation des diverses branches de notre Commerce et de notre Industrie.

Nous adressons, dès maintenant, nos plus vifs remerciements aux Associations et Sociétés qui voudront bien répondre à notre appel.

D'autre part, nous rappelons à nos Membres, ainsi qu'à toutes les maisons d'exportation suisses que, pour nous permettre de renseigner d'une façon toujours plus complète et efficace les personnes qui ont recours à nos services, il nous serait très utile de posséder leurs *catalogues, prospectus et prix-courants.* Nous serons très reconnaissants à toutes les maisons qui voudront bien nous faire parvenir ces documents de publicité. Nous prions, en outre, les maisons qui ne nous ont pas encore fait connaître les noms de leurs *agents ou représentants en France,* de bien vouloir le faire sans tarder, celà dans leur propre inérêt.

Offre de locaux

A sous-louer pour Sociétés ou Administrations, moitié d'un vaste appartement sur belle avenue, quartier central, au 3e étage, ascenseur, électricité, téléphone, chauffage.

S'adresser à la *Chambre de Commerce Suisse en France,* 61, Avenue Victor-Emmanuel III.

Offres et demandes d'emploi

Le Secrétariat-Général de la Chambre de Commerce Suisse en France a reçu, ces derniers temps, diverses offres de service pour les emplois suivants:

Directeurs d'usines, ingénieurs-mécaniciens, ingénieurs-électriciens, chimistes, secrétaires-juristes, chefs de bureau, employés intéressés, etc.

Service de Représentation

Nous rappelons à nos lecteurs que la Chambre de Commerce Suisse en France possède un service de représentation et que toutes les personnes qui désirent s'occuper de la représentation en France de Maisons suisses, ou en Suisse de Maisons françaises, sont priées de s'inscrire à nos bureaux.

ADRESSES UTILES A PARIS

LÉGATION DE SUISSE: 51, avenue Hoche. Tél.: Elysées 05-84.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX: 20, rue Lafayette. Tél.: Central 63-30.

Sociétés Suisses à Paris

a) *Œuvres et Sociétés de bienfaisance et de secours:*

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE DE PARIS, 10, rue Hérold.

SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS MUTUELS, 8, cour des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'ESPÉRANCE SUISSE », 28, rue Aumaire.

ASILE SUISSE DES VIEILLARDS, 25, avenue de Saint-Mandé.

HOME SUISSE, 25, rue Descombes.

b) *Autres Sociétés Suisses (politiques, commerciales, sports, musique, etc.).*

ASSOCIATION DES ARTISTES SUISSES DE PARIS, 9, quai de Bourbon.

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE, 28, boulevard Jules-Ferry, café de la Métropole.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE, 10, rue des Messageries.

CHORALE SUISSE DE PARIS, 28, rue Aumaire, café J. Stierly.

HARMONIE SUISSE, 10, rue des Messageries.

HARMONIE SUISSE, 10, rue des Messageries.

HARMONIE TESSINOISE, 28, boulevard Jules-Ferry.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE, c/o M. A. J. MARET, 16, rue Soufflot.

SOCIÉTÉ LIBÉRALE TESSINOISE « LA FRANSCINI », 10, rue Frédéric-Santon.

SOCIÉTÉ SUISSE DE CHANT « ALPENROESLI », 11, rue de l'Etoile.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS A ZURICH, 31, rue des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS, 57, faubourg Saint-Denis.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS, GROUPE SUISSE, 14, rue de Trévise.

UNION HELVÉTIA, Société de Secours mutuels des employés d'hôtel suisses, 36, rue des Petits-Champs.

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

DÉJEUNER SUISSE: restaurant Ronceray, boulevard Montmartre, 12, tous les mercredis, à 12 h. 1/2.

Pour le Comité de Direction:

Le Président: FERDINAND DOBLER.

PETITES ANNONCES

LAINE, COTON, KAPOK, etc, toutes provenances pour fabriques, matelasserie, literie, filature et autres utilisations sont fournis dans les meilleures conditions par G.-A. SCHNEIDER, 5, rue des Tonneliers, Marseille.

DUBOIS et HALOUA, Imp., 10, cité d'Angoulême, Paris